Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260907-20260709_04-DE

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude Albert LEBRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 31/08/2026
Présents : Claude Albert LEBRIS, Hervé LE TEXIER, Valérie BERA, Magalie GAUTIER, Stéphane LE FUR, Catherine LE SOURNE, Yannick GUILLAUME, Pascal CADIO, Julie DARSEL, Véronique DUSSEUX, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yoann JEZO, Stéphane JOUANNO, Marina KOPILOVA, Vincent LANDAY et Jean-Pierre MAHÉO

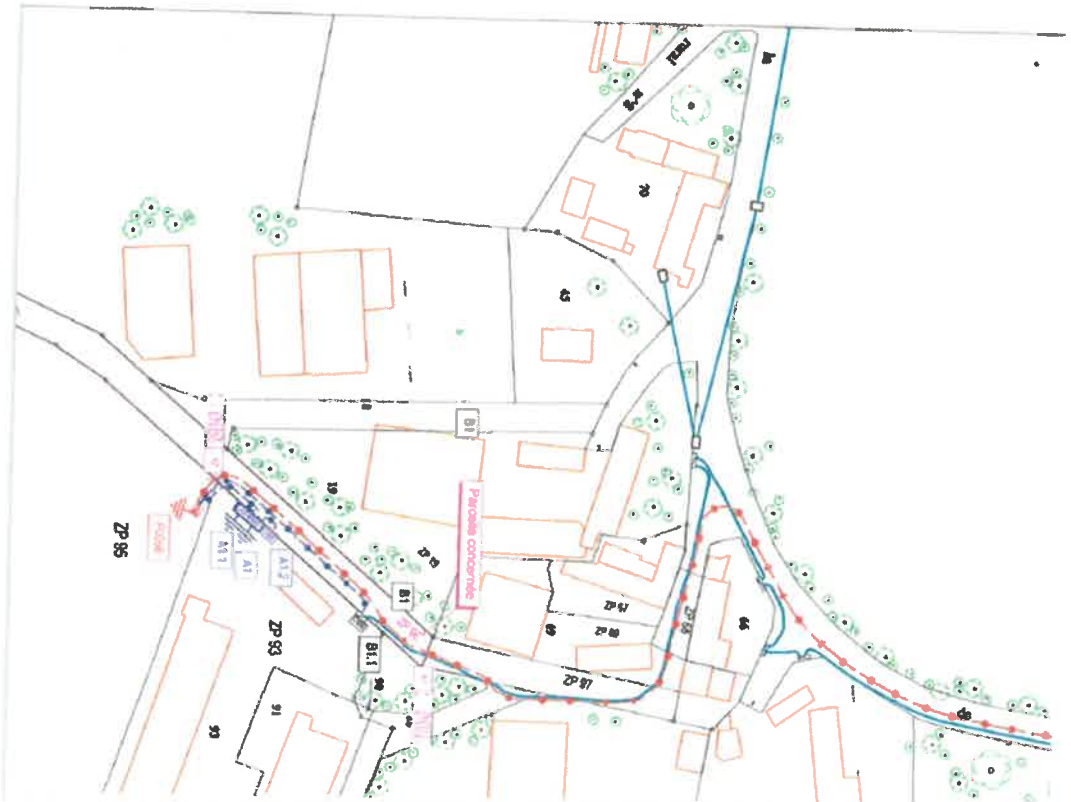
Absente ayant donné pouvoir : Valérie SABLÉ à Viviane FADEL

Absent : Antoine LE QUÉRÉ

A été élu secrétaire : Viviane FADEL

CONVENTION SERVITUDE ELECTRICITE AVEC ÉNÉDIS

Monsieur le Maire explique qu'ÉNÉDIS doit installer sur la parcelle ZP N°96 au lieudit Kérèse une ligne souterraine, ainsi qu'il résulte du tracé figurant ci-dessous.



Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260907-20260709_04-DE

Monsieur le Maire donne lecture du document annexé.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE les modalités de cette convention de servitude.**
- **DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.**

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes : pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C A LEBRIS

